

IT

EN

FR

DE

LI & PRA[®]

FLOORING

HYDRO WOOD ZERO

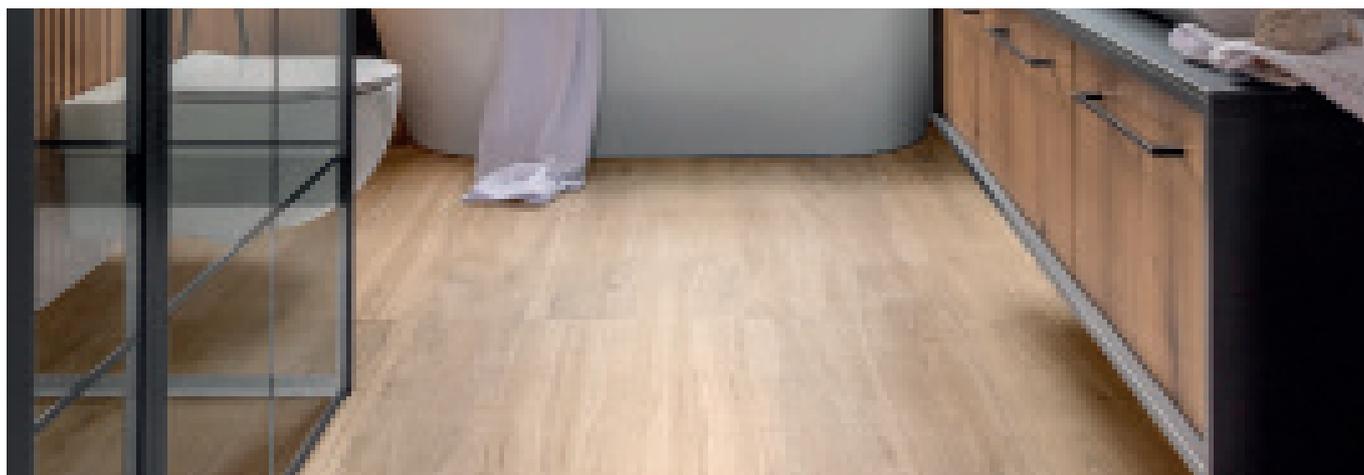
POSA E MANUTENZIONE

INSTALLATION AND MAINTENANCE

INSTALLATION ET ENTRETIEN

REINIGUNG UND INSTANDHALTUNG

VINYL FLOORINGS



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce type de sol est facile et rapide à poser grâce au système UNICLIC®. Les lattes sont assemblées entre elles grâce au système d'emboîtement, sans utilisation de colle. Très résistant, anti-salissures et antidérapant : telles sont les principales caractéristiques qui distinguent ce sol, idéal pour la rénovation et également adapté aux zones humides. Cependant, le sol ne convient pas à une installation dans des environnements où de l'eau stagnante est attendue, comme les saunas, les douches ou les espaces extérieurs.

PRÉPARATION DU SUPPORT (réf. UNI 11515-2020)

Le support préparé pour la pose du sol doit être sec, propre, exempt de fissures et de niveau. Concernant la planéité, une exigence correspondant à ≤ 2 mm/ml doit être respectée ; sinon il faudra procéder avec un composé autonivelant tel que Mapei ULTRAPLAN. Dans le cas de supports existants tels que parquet ou carrelage en céramique, avant d'appliquer le produit autonivelant, il est nécessaire d'appliquer un primaire adapté.

AVANT LA POSE

Préparation à l'installation

Les supports considérés comme adaptés à la pose flottante de ce parquet sont les suivants :

- tous types de chapes, y compris les chapes chauffées électriquement et à eau ;
- Panneaux OSB, panneaux en fibre de bois et structures en aggloméré ;
- revêtements existants tels que parquet et carrelage en céramique.

Les sols ne doivent jamais être posés sur des revêtements textiles. Les revêtements textiles et les moquettes sont des supports inadaptés pour des raisons de résistance et d'hygiène et doivent être retirés.

Avant de poser le sol, il est conseillé de vérifier le niveau d'humidité du support. L'aptitude à l'installation est déterminée par la mesure de la teneur en eau en CM% et les valeurs limites suivantes ne doivent pas être dépassées :

- pour chapes en ciment sans chauffage au sol $\leq 2,0$ CM% ;
- pour chapes en ciment avec chauffage au sol $\leq 1,8$ CM% ;

- pour chapes anhydrite sans chauffage au sol $\leq 0,5$ CM% ;
- pour chapes anhydrite avec chauffage au sol $\leq 0,3$ CM%.

Ces valeurs s'appliquent aux chapes sans additifs. Lors de l'utilisation d'additifs et dans le cas de chapes à séchage rapide, les mesures et valeurs limites spécifiées par les fabricants respectifs doivent être respectées.

Présence de chauffage au sol

Pour une pose sur chape chauffée, démarrer le chauffage au sol au moins deux semaines avant la pose. Avec les systèmes de chauffage à eau, augmentez progressivement la température de la chaudière, pas plus de 5°C par jour. Avec les systèmes de chauffage électrique, augmentez la température du sous-plancher de 5°C maximum toutes les 24 heures. Lors de la pose du sol, éteignez complètement le chauffage au moins 24 heures avant la pose et assurez-vous que la température ambiante est $>18^{\circ}\text{C}$. Si la température ambiante est $<18^{\circ}\text{C}$, laissez le chauffage au sol allumé pour atteindre 18°C . Après la pose du sol, il faut attendre au moins 48 heures avant de redémarrer le chauffage progressivement (5°C par jour). Dans tous les cas, il faut que la température de surface des chapes chauffées ne dépasse pas 28°C . Enfin, l'installation sur des systèmes de surfaces chauffantes avec fonction de stockage nocturne n'est pas autorisée.

Stockage et contrôle de la température

Avant la pose, les boîtes de sol doivent être déposées en position horizontale et toujours emballées dans le local où le sol sera installé ou dans un environnement présentant les mêmes conditions climatiques, pendant une durée minimale de 24 heures (idéalement 48 heures), afin une acclimatation du matériau est effectuée. Les conditions suivantes doivent être remplies avant, pendant et après la pose du sol : température de l'air entre 15°C et 25°C ; température de la surface du sol d'au moins 15°C ; humidité relative de l'air comprise entre 40% et 60%.

Inspection

Avant l'installation, les planches doivent être soigneusement vérifiées à la lumière du jour pour détecter tout dommage lié au transport et tout défaut de matériau. Les lattes légèrement endommagées peuvent être utilisées dans les zones où elles doivent de toute façon être coupées. De légères différences de couleur et de structure sont dues au matériau, elles renforcent le caractère naturel et ne constituent donc pas un motif de réclamation. Assurez-vous que le sous-plancher et les conditions du bâtiment répondent aux exigences de ces instructions. Si les matériaux ou les conditions du bâtiment ne répondent pas aux exigences, ne commencez pas l'installation. Une fois le matériau posé et découpé, il n'est plus possible de demander son remplacement.

Pare-vapeur

Un film de protection contre l'humidité d'une valeur $S_d \geq 100$ m (par exemple un film PE de 0,2 mm) doit toujours être installé entre le support et le sol comme pare-vapeur. La barrière doit se chevaucher d'environ 20 cm et doit être scotchée au niveau des joints. Le long des murs, la barrière doit atteindre 2/3 cm de hauteur. De manière générale, il est recommandé d'utiliser le pare-vapeur sur tout type de support pour aider le plancher à flotter.

Dimensions maximales de la pièce et joints de dilatation

La surface maximale pouvant être recouverte sans joints de dilatation est de 30x20 ml. Les joints structurels déjà présents dans la construction doivent toujours être respectés. Lors de l'installation, il est nécessaire de maintenir une distance d'au moins 10mm

par rapport aux murs d'enceinte et aux autres éléments du bâtiment. Une fois le sol posé, les profilés de fermeture ainsi que les plinthes nécessaires (au moins 15 mm d'épaisseur) doivent être installés sur le pourtour. L'installation de joints de dilatation dans les seuils de portes et les zones de passage (couloirs) est toujours recommandée pour rendre les pièces indépendantes. Il est précisé que la base (sous-profil) qui abrite le profilé de revêtement de la plupart des profilés doit être montée avant la pose des planchers.

Le bord et les joints de dilatation ne doivent jamais être complètement remplis de silicone ou similaire, cependant, si le sol est posé dans des environnements humides sujets aux inondations comme les salles de bains, il est obligatoire d'insérer une bordure XPS le long du périmètre des pièces avec du mastic acrylique, qui sera ensuite recouverte de la plinthe.

INSTALLATION

Ouvrez l'emballage et mélangez les planches provenant de différents emballages pour obtenir un motif uniforme. L'installation doit être réalisée longitudinalement par rapport à l'incidence de la lumière.

Le sol doit être posé de manière « flottante », c'est à dire sans fixation (pas de collage/vissage etc.) des lames de sol au support. Dans le cas d'objets lourds pouvant bloquer le flottement du sol, par exemple des armoires de cuisine et des îlots de cuisson avec plans de travail en pierre naturelle, poêles, etc., il est conseillé de les installer avant la pose du sol ou de mettre des joints de dilatation autour des objets. Les lattes doivent être assemblées entre elles à l'aide du système d'emboîtement mâle/femelle UNICLIC®. Avant l'installation, assurez-vous toujours que le système de verrouillage par clic est propre à l'intérieur.

Mesurez d'abord la zone à paver. Si le calcul de la surface d'installation montre que la dernière rangée de lattes mesure moins de 5 cm, il est recommandé de couper les lattes de manière à ce que la première et la dernière rangée aient la même largeur.

Généralement, la pose commence par positionner les deux côtés mâles de la première planche de manière à ce qu'ils soient face au mur et les deux côtés femelles vers l'intérieur de la pièce en laissant un espace de dilatation d'environ 10 mm du mur et de tout autre élément de construction, qui sera ensuite recouverte de la plinthe (au moins 15 mm d'épaisseur).

Il est conseillé de raccourcir les cadres de porte en bois à la hauteur d'installation du sol ; ensuite, poser le sol sous la charpente en maintenant une distance adéquate par rapport au mur et en veillant à ce que la planche conserve sa dilatation naturelle. Lors de l'installation, les petits côtés (joints bout à bout) doivent toujours être décalés d'au moins 20 cm. Les parties restantes de la planche peuvent être utilisées comme pièces de départ ou de fin de toute autre rangée, si elles mesurent au moins 20 cm de long et si le décalage minimum des petits côtés (joints bout à bout) est respecté.

Pour couper les lattes, nous vous recommandons une scie circulaire à main ou un coupe-stratifié. Pour taper sur les lattes lors de l'installation, nous recommandons toujours une planchette d'au moins 20 cm de longueur, à appliquer sur les côtés femelles.

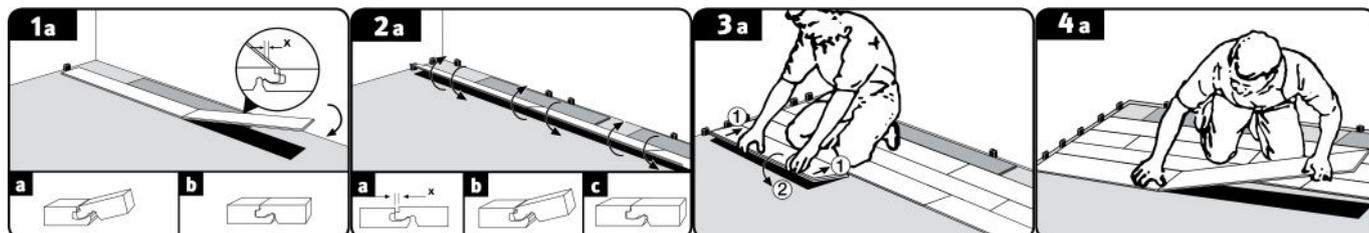
La pose des planchers autobloquants UNICLIC® peut être réalisée de 2 manières différentes :

- **MÉTHODE A (ANGLE À ANGLE)** : inclinaison des côtés avant et longitudinaux latte par latte ;
- **MÉTHODE B (ANGLE SNAP)** : inclinaison du côté longitudinal et taraudage du côté court (joint de tête), planche par planche.

MÉTHODE A - ANGLE À ANGLE

- Positionner la première latte de manière à ce que les deux côtés mâles soient face au mur (**fig. 1a**).
- Joindre les lattes de la première rangée en inclinant la partie avant mâle de l'élément à installer vers l'intérieur et en l'insérant obliquement par le haut dans la rainure avant du panneau déjà installé ; puis placez-le sur la face avant en exerçant une légère pression (**fig. 1a**). Marquez la dernière planche de la première rangée à la longueur nécessaire, coupez-la sur mesure et posez-la comme décrit ci-dessus.
- Assurez-vous que les côtés longitudinaux des lattes de la première rangée sont parfaitement alignés. A cet effet, il est recommandé de positionner une latte faisant office de butée/entretoise, au niveau des joints frontaux, entre le mur et la première rangée. Après avoir installé les 2-3 premières rangées, retirez les lattes qui servent de butées et alignez la zone du sol posée jusqu'à présent avec le mur, en maintenant la distance par rapport au mur et en insérant les entretoises (**fig. 1a-8a**).
- Inclinez la première latte de la deuxième rangée et de chaque rangée suivante vers l'intérieur, en insérant la languette obliquement par le haut dans la rainure de la rangée précédemment posée et en la reposant sur le côté longitudinal en exerçant une légère pression (**fig. 3a**).
- Posez toutes les planches suivantes de chaque rangée comme suit :

1. Inclinez la languette avant et insérez-la obliquement par le haut dans la rainure avant de la planche préalablement posée et placez la planche (en exerçant une légère pression sur la face avant) le plus près possible du bord longitudinal de la rangée posée (**fig. 4a**).



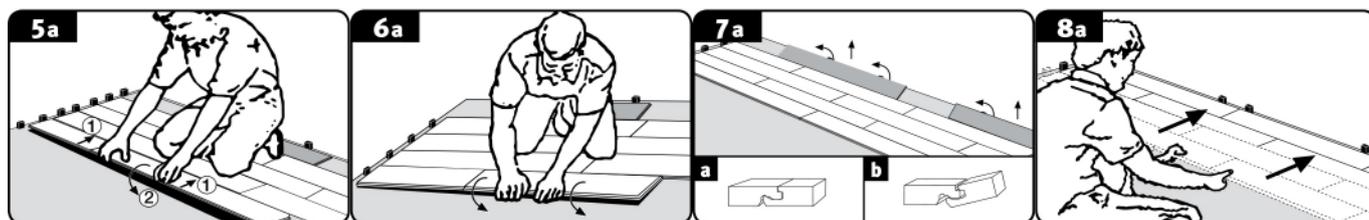
2. Soulevez légèrement la planche à installer le long du côté longitudinal (**fig. 5a**).

3. À ce stade, connectez, en l'appliquant obliquement par le haut, le côté longitudinal de la partie mâle à la partie femelle de la rangée précédente (poussez) et abaissez la latte en fermant ainsi la liaison longitudinale (**fig. 6a**).

Veillez noter que lorsque vous soulevez et inclinez le côté longitudinal de la latte vers l'intérieur, la latte gauche adjacente est également automatiquement relevée, car le côté avant est déjà verrouillé.

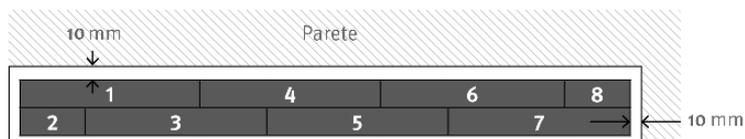
4. Vérifiez que tous les joints sont complètement fermés, c'est-à-dire qu'aucune fuite n'est visible. Les petits joints isolés qui pourraient se former peuvent être fermés en tapotant légèrement et de manière contrôlée avec un batteur à planche.

5. Posez toutes les lattes restantes comme décrit ci-dessus, en gardant à l'esprit que la première et/ou la dernière latte de chaque rangée doivent être coupées sur mesure aux dimensions nécessaires.

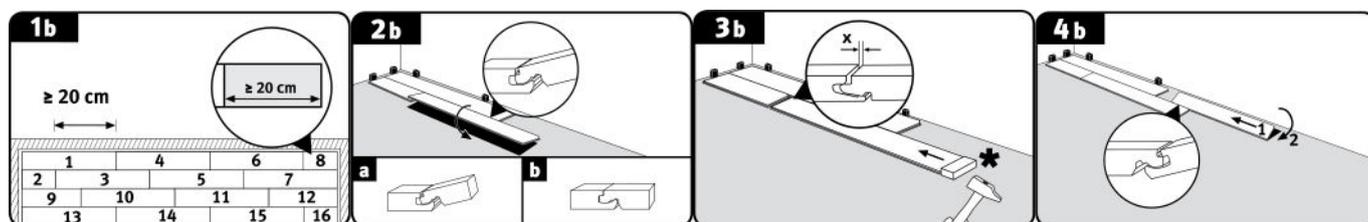


MÉTHODE B - PRESSION D'ANGLE

· Les lattes des deux premières rangées peuvent être posées en même temps, en alternance constante et en respectant le minimum de décalage des joints de tête.



- Planche 1 = posée de manière à ce que les deux languettes soient face au mur.
- Planche 2 = inclinaison vers l'intérieur du côté longitudinal de cette planche raccourcie : pour cela positionner la languette longitudinale en oblique par le haut dans la rainure longitudinale de la planche 1 et de la planche inférieure 2.
- Planche 3 = inclinaison vers l'intérieur du côté longitudinal et tapotement sur le côté court (ne pas frapper avec force). Insérer en oblique, par le haut, la partie longitudinale mâle dans la partie longitudinale femelle de la planche (fig. 2b).

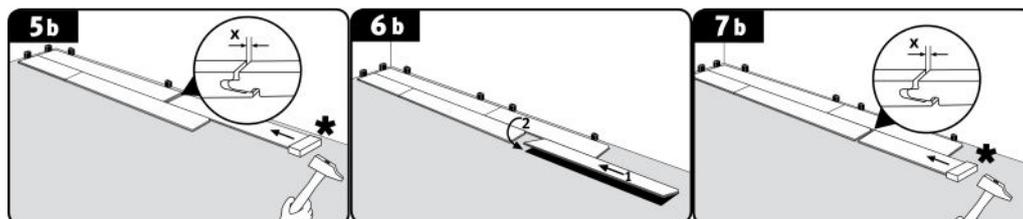


Dans cette position inclinée, rapprocher au maximum la latte 3 du bord avant de la latte 2 pour que la partie avant mâle de la latte 3 soit sur le fraisage de la partie femelle de la latte 2 (fig. 3b). Verrouillez ensuite le raccordement longitudinal en abaissant la planche 3. Assurez-vous brièvement que le mâle avant n'est pas trop haut par rapport au raccordement avant de la planche 2 (fig. 3b).

Si la hauteur est correcte, verrouillez la liaison avant en tapant légèrement et horizontalement avec un marteau et un batteur de table (fig. 3b). Pour régler la hauteur, il est recommandé de placer une latte sur le côté long, au niveau de la connexion avant. Un martèlement excessif peut endommager le maillon avant, ce qui peut apparaître ultérieurement lors de l'utilisation.

· Planche 4 = inclinaison longitudinale opposée et taraudage du petit côté comme décrit ci-dessus. Positionner d'abord la femelle longitudinale en oblique sous le mâle longitudinal de la planche 3 (fig. 4b).

Dans cette position inclinée, rapprocher au maximum la latte 4 du bord avant de la latte 1 pour que la partie mâle avant de la latte 4 soit sur le fraisage de la partie femelle de la latte 1 (fig. 4b). Bloquez ensuite la liaison longitudinale en abaissant la latte 4. Assurez-vous également brièvement que le mâle avant n'est pas trop haut par rapport aux liaisons avant de la latte 1 (fig. 4b). Si la hauteur est correcte, bloquez la liaison avant en tapant légèrement, horizontalement, avec un marteau et un batteur de table (fig. 5b).



- Planche 5 = inclinaison longitudinale et taraudage de la face avant (voir planche 3).
 - Planche 6 = inclinaison longitudinale et taraudage de la face avant (voir planche 4).
 - Planche 7 = inclinaison longitudinale et taraudage de la face avant (voir planche 3).
 - Planche 8 = inclinaison longitudinale et taraudage de la face avant (voir planche 4).
- Posez toutes les autres planches des deux premiers rangs comme décrit ci-dessus, en gardant à l'esprit que la première et/ou la dernière planche de chaque rang doivent être coupées à la longueur nécessaire. Alignez ensuite les deux premières rangées en respectant la distance avec la paroi longitudinale et positionnez les entretoises.
- Inclinez la première latte de la troisième rangée et de chaque rangée suivante, en reliant obliquement la languette par le haut à la rainure de la rangée précédemment posée, et posez-la en exerçant une légère pression sur le côté longitudinal.
- Posez toutes les planches suivantes de chaque rangée de la manière suivante : insérez d'abord la languette longitudinale en oblique par le haut dans la rainure longitudinale de la rangée précédente ; dans cette position inclinée, rapprocher au maximum la lame du bord avant de la lame gauche, de manière à ce que la partie avant mâle de la lame à installer soit sur le fraisage de la partie femelle de la lame gauche. Verrouillez ensuite la liaison longitudinale en abaissant la latte. Assurez-vous brièvement que le robinet frontal n'est pas trop haut par rapport au raccordement frontal de la lamelle gauche ; si la hauteur est correcte, bloquer la liaison avant en tapotant légèrement avec un marteau et un batteur de table.
- Posez toutes les lattes restantes comme décrit ci-dessus, en gardant à l'esprit que la première et/ou la dernière latte de chaque rangée doivent être découpées aux dimensions nécessaires.

Il est conseillé de raccourcir les éventuels cadres de porte en bois à la hauteur de montage du sol en accord avec le client. Posez ensuite le sol sous la charpente en maintenant une distance adéquate par rapport au mur et en vous assurant que la planche conserve son comportement flottant. Une fois le sol posé, les profilés de fermeture ainsi que les plinthes nécessaires doivent être installés sur le pourtour.

Pour retirer les lattes installées sans les endommager, il faut d'abord déverrouiller toute la rangée en l'inclinant obliquement, puis séparer les connexions sur les petits côtés en les pliant.

Procédez avec la plus grande prudence pour éviter d'endommager les articulations mâle/femelle.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

À la fin de l'installation, il est recommandé de nettoyer le sol avec un aspirateur, en appliquant la brosse spécifique pour sols durs ; ensuite, pour le nettoyage final du chantier, essuyer le sol avec le détergent concentré **PU CLEANER Dr. Schutz**.

En cas de saleté tenace, diluer **PU CLEANER** dans un rapport de 1:10 (1 litre de produit pour 10 litres d'eau), en réduisant suffisamment la concentration pour les saletés légères ; répartissez la solution nettoyante sur le sol avec un chiffon humide et, après l'avoir laissée reposer pendant une courte période, récupérez la saleté à l'aide d'un chiffon absorbant à grosse tête. Enfin, rincez avec un chiffon bien essoré imbibé d'eau claire. Pour le nettoyage quotidien, diluer **PU CLEANER** dans un rapport de 1:200 (50 ml de produit pour 10 litres d'eau). Ce produit ne provoque pas de dommages à la surface du sol ni de grisonnement (formation de films

gris). De manière générale, il est recommandé d'éliminer immédiatement tous les liquides et humidités stagnantes qui pourraient se déposer sur le sol pour éviter d'exposer le sol à l'humidité plus longtemps que strictement nécessaire.

Remarque : les surfaces sensibles (telles que le bois, le métal, les meubles) ne doivent pas être pulvérisées directement avec la solution de nettoyage.

Pour les taches tenaces, nous recommandons d'utiliser le détachant **ELATEX Dr. Schutz** : vaporisez le produit sur la tache, laissez agir quelques minutes et retirez avec un chiffon doux. N'utilisez jamais de substances abrasives ou de laine d'acier pour le nettoyage.

Pour la première protection des sols fraîchement posés et soigneusement nettoyés, appliquer le protecteur mat **FLOOR MAT Dr. Schutz** ; le produit, une fois sec, forme une finition mate antidérapante sur la surface. Bien agiter le flacon avant utilisation. Appliquer ensuite une couche uniforme, fine et non diluée, sur toute la longueur du sol posé, sur toute la surface préalablement nettoyée. Laissez le film sécher pendant au moins 12 heures avant de marcher sur le sol.

La plupart des salissures peuvent être évitées en utilisant une moquette adaptée (tapis en nitrite, sans décoloration par contact) ou en intégrant une zone anti-salissure dans la zone d'entrée. Les tapis avec envers en caoutchouc ou en latex, les capuchons en caoutchouc sur les équipements, les pieds de chaise ou de table peuvent décolorer le sol. Les points de contact doivent donc être protégés si nécessaire.

Appliquez des patins en feutre sous les pieds des meubles, y compris les tables et les chaises. Nettoyez régulièrement les patins en feutre et vérifiez leur fonctionnalité ; remplacez-les si nécessaire.

Les chaises de bureau et tous les autres meubles à roulettes doivent être équipés de roulettes souples pour chaise (type W). Si des roulettes appropriées ne sont pas disponibles, utilisez un tapis pour protéger le sol. Les roulettes des chaises de bureau et des meubles doivent être nettoyées et vérifiées à intervalles réguliers pour vérifier leur fonctionnalité et, si nécessaire, remplacées. Lors du déplacement d'un meuble, il est recommandé de le soulever plutôt que de le pousser ; si vous les poussez, placez une couverture ou un chiffon sous les pieds du meuble.

En cas de non-respect des instructions de nettoyage et d'entretien indiquées ici, tous les droits de garantie expireront.

Climat environnemental

Ce sol convient aux environnements à climat normal. C'est pourquoi, également dans l'intérêt de votre santé, veillez à un climat ambiant équilibré et agréable. Une humidité relative de 50 à 60 % et une température ambiante d'environ 20 à 22 °C sont idéales. Un ensoleillement extrême peut entraîner des changements de couleur.



INNOVATION AND DESIGN
SINCE 1963

LI&PRA S.p.A.
Via Prandi, 1 - 42019 Bosco di Scandiano (RE) - Italy
Tel. +39 0522 856991 - Fax +39 0522 855683
info@li-pra.com

www.li-pra.com